



Formulaire d'ouverture de compte - Service périscolaire / Saffré

Attention : en cas de garde alternée, si souhait d'une facturation distincte, un compte est à créer pour chaque parent

Courriel : _____ **obligatoire pour l'ouverture du compte**

INFORMATION FAMILLE	
Parents ou responsable légal 1 <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tuteur	
Nom : Prénom :	
Adresse :	
CP : Commune :	
N° de téléphone : N° de portable :	
Adresse mail :	
Parents ou responsable légal 2 <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tuteur	
Nom : Prénom :	
Adresse :	
CP : Commune :	
N° de téléphone : N° de portable :	
Adresse mail :	

INFORMATIONS ENFANTS					
Nom	Prénom	Date de Naissance	Sexe	Etablissement Scolaire	Niveau Scolaire à la rentrée 2022
			<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M		
			<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M		
			<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M		
			<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M		

Signature des représentants légaux :

A....., le

Formulaire à renvoyer à la mairie de Saffré (accueil ou boîte aux lettres), sur l'adresse mail serviceenfance@saffre.fr ou à déposer directement au pôle enfance.

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement destiné à la commune de Saffré pour l'inscription aux activités périscolaires. Les données ne seront en aucun cas transmises à des tiers. La durée de conservation est de trois ans. Conformément aux articles 15 et suivants du RGPD, vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification, d'un droit à la limitation du traitement de vos données et d'un droit à leur portabilité. Vous pouvez exercer ces droits en adressant un mail à notre déléguée de la Protection des Données, mairie@saffre.fr ou un courrier à la commune de Saffré, Cour du Sequoia 44390 Saffré ; en justifiant de votre identité. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle (CNIL).